Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine
Philippe Laurent, Maire de Sceaux

Monsieur le Préfet
Préfecture des Hauts-de-Seine
167, avenue Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex

Le 6 janvier 2021

Objet : Mise à disposition des Colonnes dans le cadre de la vaccination contre la covid-19

Monsieur le Préfet,

Aujourd'hui, nous comprenons que le déploiement du vaccin contre la covid-19 est absolument prioritaire. Nous sommes heureux d'apprendre l'ouverture dès ce mardi d'un centre à Nanterre pour les professionnels de santé ainsi qu'à l'hôpital Antoine Béclère à Clamart. La vaccination à grande échelle nécessitera néanmoins d'autres centres.

Conscients de la responsabilité qui est la nôtre dans la protection sanitaire de la population, les Villes de Bourg-la-Reine et Sceaux demeurent pleinement engagées dans la lutte contre le virus. C'est pourquoi nous souhaitons proposer la mise à disposition de la salle des Colonnes pour l'installation d'un centre de vaccination.

Cette salle, localisée au 51, boulevard du Maréchal Joffre, à Bourg-la-Reine, à proximité de la gare RER, compte environ 700m² et nous paraît adaptée à l'organisation d'un tel dispositif. Les élus et agents de nos Villes respectives se tiennent prêts à agir rapidement pour la mise en œuvre de cette action.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Patrick DONATH
Maire de Bourg-la-Reine

Philippe LAURENT
Maire de Sceaux

Copie : Agence Régionale de Santé (ARS)